

L'ÉDITO

America is back!



Jean-David LEVITTE

est senior policy advisor pour le groupe ESL & Network. Il a eu une carrière diplomatique remarquable, marquée dans un premier temps par un passage à l'Élysée aux côtés du Président Giscard d'Estaing de 1975 à 1981. De 1995 à 2000, il a été le Conseiller diplomatique et Sherpa du Président Jacques Chirac. Entre temps, il a notamment occupé les fonctions d'Ambassadeur de la France aux Nations Unies à Genève. De 2007 à 2012 il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du Président Nicolas Sarkozy. De 2003 à 2007 il a été Ambassadeur à Washington pendant la difficile période de la guerre en Irak. De 2000 à 2002 il a été Ambassadeur à l'ONU à New York, président du Conseil de Sécurité lors des attaques du 11 septembre 2001.

Lors des élections américaines, le 3 novembre, le monde a poussé un soupir de soulagement : Trump était battu ! C'était l'essentiel car on attendait peu de son successeur, un politicien de 77 ans qui, au fil des décennies, ce soit au Sénat ou comme vice-président de Barack Obama, n'avait pas marqué les esprits par l'ampleur de sa vision ou de son ambition pour les Etats-Unis.

Grave erreur ! Aujourd'hui, on peut déjà dire, sans risque de se tromper, que Biden s'inscrit dans l'histoire parmi les grands réformateurs, au même niveau que Roosevelt et son « New Deal » ou Johnson et sa « Great Society ».

En quelques semaines seulement, avec à ses côtés Kamala Harris, sa remarquable vice-présidente qui le remplacerait en cas de problème de santé, il a imprimé sa marque de façon décisive. D'abord en nommant au gouvernement des personnalités exceptionnelles par leur expérience et unanimement respectées, notamment Janet Yellen au Trésor. Ensuite, en donnant un coup d'accélérateur spectaculaire à la campagne de vaccination : depuis la mi-décembre, 180 millions de doses ont été administrées. Fin juillet, 70% des Américains devraient être vaccinés.

Le rebond de l'économie américaine n'est pas moins remarquable : le taux de chômage, qui était de 14,8% il y a un an, est redescendu à 6% avec la création de plus de 900.000 emplois en mars, notamment parmi les plus défavorisés. Ce rebond est accentué aujourd'hui par le plan de soutien de 1900 milliards de dollars dont Biden a obtenu le vote au Congrès et

qui se traduit par la remise d'un chèque allant jusqu'à 1400 dollars à une majorité de familles américaines.

C'est déjà beaucoup en si peu de temps, et pourtant l'essentiel est ailleurs : Joe Biden est déterminé à « Build Back Better America ». Il part d'un triple constat, qui est chez lui une triple obsession : les États Unis sont devenus le pays développé le plus inégalitaire, avec une baisse lente mais continue du niveau de vie des classes moyennes depuis trois décennies ; pendant la même période, le pays a gravement sous-investi dans ses infrastructures qui sont aujourd'hui dans un état déplorable et souvent même dangereux ; enfin, face à l'ascension irrésistible de la Chine, l'Amérique risque d'être dépassée si elle n'investit pas massivement dans toutes les technologies de demain, digitales et vertes notamment.

Ce triple constat a débouché, dans un délai record, sur un deuxième plan massif qui pourrait atteindre 3000 milliards de dollars investis sur huit ans. Trump s'était fait élire sur un slogan populaire : « Make America Great Again », mais il n'a rien fait. Biden, lui, est déterminé à agir vite et fort. La question décisive désormais est posée au Congrès : lui en donnera-t-il les moyens ? Et plus précisément : acceptera-t-il de voter une hausse des impôts sur les sociétés de 21% à 28% ? Cette mesure serait complétée par une proposition révolutionnaire présentée par Janet Yellen à l'OCDE où 135 pays négocient depuis trois ans : dans le monde entier, toutes les sociétés devraient acquitter un impôt minimum de 21%. Ce serait la fin des paradis fiscaux, des Bermudes ou Luxembourg. Cette mesure serait accompagnée par un accord sur la taxation des multinationales actives sur de nombreux marchés sans y avoir de présence physique (les

« GAFAs » notamment). La France et l'Allemagne ont déjà marqué leur soutien de principe à ces deux propositions.

Le Président Biden veut aller vite, que ce soit vers un accord à l'OCDE ou au Congrès, car il sait que le temps lui est compté : il a aujourd'hui, d'extrême justesse, une majorité dans les deux chambres du Congrès. Mais les élections de midterm, dans dix-huit mois, risquent de lui être défavorables si l'on en juge par tous les précédents. Or, sans majorité au Congrès, une cohabitation paralysante marquerait ses deux dernières années à la Maison Blanche.

Aujourd'hui, la vision cohérente et le volontarisme du Président Biden, comme le professionnalisme de son gouvernement et le rythme de ses réformes justifient ma conviction profonde : « Never underestimate America ! ».

C'est vrai aussi à l'international. Dans ce match du XXIème siècle, face à une Chine très compétitive mais rapidement vieillissante, impériale et impérieuse, à la tête d'un réseau d'obligés mais sans alliés, l'Amérique de Biden, veut et va rassembler les pays qui partagent ses valeurs, de l'Alliance Atlantique à l'Indo-Pacifique.

Et l'Europe ? Elle entend jouer pleinement sa partition, aux côtés des États Unis mais de façon autonome. Cette vision a été clairement exprimée à Bruxelles par Ursula von der Leyen, Margrethe Vestager et Thierry Breton. Sa mise en œuvre au rythme et avec l'ampleur nécessaires dépendra beaucoup de deux scrutins décisifs : en Allemagne fin septembre puis en France dans un an ●



REGARD D'EXPERT

Le déclassement stratégique de la France et de l'Europe se joue dans l'espace exo-atmosphérique



Serge CHOLLEY

Diplômé ingénieur en sciences aéronautiques et spatiales de l'Ecole de l'Air, breveté du Collège interarmées de défense et du Centre des hautes études militaires, le Général de corps d'armée aérienne (en deuxième section) Serge Cholley a été engagé dans plusieurs opérations extérieures en Afrique, au Moyen-Orient, en Afghanistan et au Levant. Son expérience au combat est complétée par celles du renseignement, des relations internationales, en tant qu'attaché militaire en Chine et de conseiller aux hautes autorités militaires et civiles, au sein du cabinet du chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, puis, comme conseiller du gouvernement pour la Défense.

Le Général Serge Cholley a rejoint Eutelsat en septembre 2020 comme conseiller défense du groupe. Il contribue ainsi à la réalisation des objectifs commerciaux dans le secteur des services de télécommunications spatiales tournés vers la défense et la sécurité. Il est également le directeur sûreté-sécurité du groupe, responsable de la politique générale en la matière.

La pandémie de la Covid-19 aurait révélé, pour nombre de commentateurs, le déclassement stratégique de l'Europe. Un déclassement somme toute relatif, puisque parmi les vaccins qui ont été développés en un temps record, l'AstraZeneca anglo-suédois l'a été alors que la Grande-Bretagne était encore membre de l'Union européenne. Les mêmes observent que ce déclassement est surtout celui de la France, seul membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à ne pas avoir su proposer dans les mêmes délais que les autres pays membres un vaccin. Pour autant, si Sanofi a manqué le départ, le champion français de l'industrie pharmaceutique a encore l'occasion de se refaire par l'achat de licences. La production des autres vaccins dans ses propres usines pourra répondre à une demande mondiale qui s'inscrit dans la durée mais aussi par le développement de nou-

veaux vaccins contre les inévitables virus à venir.

La crise sanitaire n'aurait donc pas signé le déclassement stratégique définitif de l'Europe ni de la France. Elle a en revanche accéléré la révolution numérique, notamment par la forte demande en connectivité pour pallier la mise à l'arrêt des transports. Dans des sociétés où le secteur tertiaire (voire quaternaire) crée dorénavant l'essentiel de la richesse, le télétravail, qui était encore récemment l'exception, pourrait devenir la norme. Corollaire de cette ère numérique, le New Space bouscule les équilibres de l'écosystème spatial, en particulier dans les communications par satellite. Et davantage que dans le secteur pharmaceutique, c'est dans l'espace exo-atmosphérique que se joue dorénavant, et probablement de manière irréversible, le déclassement stratégique de la France.

Après l'ère pionnière, au-delà de la « nouvelle frontière » ainsi qualifiée par le futur président John Kennedy en 1960, l'espace extra-atmosphérique a connu une ère commerciale, qui se poursuit encore, et dans laquelle les télécommunications par satellites sont de loin les plus profitables. L'Europe et la France en particulier ont su s'y imposer, avec Eutelsat d'abord, qui était la réponse européenne à l'américain Intelsat, puis avec le luxembourgeois SES et l'espagnol Hispasat notamment. Pourtant, à l'exploitation commerciale de l'espace, vient dorénavant se superposer une ère nouvelle, que les Anglo-saxons qualifient de space dominance. Comme l'illustre la nouvelle stratégie de défense spatiale de la France annoncée en 2019 par le président Emmanuel Macron, la requalification en 2020 de l'armée de l'Air en armée de l'Air et de l'Espace et la création du Commandement de l'espace, en réponse aux initiatives américaines de création d'une Space force, indépendante et à niveau égal des US Army, Navy et Air forces, et des démonstrations de force chinoise, russe, indienne par des tirs de missiles antisatellites, l'espace est dorénavant considéré comme un potentiel champ de confrontation militaire, en plus d'être économique, dans lequel il faut s'imposer.

Pourtant, si l'ambition française en termes militaires est pertinente, elle ne paraît pas suffisante. Car c'est dans le champ de l'innovation technologique que les Etats-Unis

sont en train de prendre un avantage décisif et disruptif qui conduit d'une part à une « colonisation » de l'orbite basse, que seuls les pays les plus réactifs et les plus déterminés pourront lui contester, et d'autre part à l'éclatement de l'écosystème spatial européen patiemment bâti au cours des dernières décennies.

Le pari, car la technologie n'est pas encore totalement mature, des constellations de satellites de télécommunications en orbite basse (Low Earth Orbit - LEO) est en train de bouleverser les équilibres. Les télécommunications spatiales s'appuient, pour l'essentiel, sur les satellites en orbite géostationnaires (GEO). Ces énormes satellites de plus de trois tonnes, d'une durée de vie d'environ 15 ans, offrent une grande couverture terrestre (trois satellites suffisent à couvrir le globe) et proposent des services de télévision et d'accès à l'Internet haut débit pouvant atteindre jusqu'à 100 Mbps, avec une infrastructure terrestre déjà existante. Situés à 36 000 km d'altitude, à la verticale de l'équateur, leur défaut est de ne pas couvrir les pôles et d'avoir des temps de latence de l'ordre de la demi-seconde, qui demeurent toutefois suffisants pour la majorité des usages. A contrario, les constellations en LEO seront constituées de satellites plus petits, plus nombreux (plusieurs milliers d'objets), dont la durée de vie est réduite et dont l'infrastructure terrestre est à créer. Si les débits, à terme, seront comparables à ceux fournis par les satellites en GEO, leur principal avantage est d'offrir une couverture globale (pôles inclus) et un temps de latence extrêmement faible (de l'ordre du vingtième de seconde, plus rapide que les câbles sous-marins transocéaniques), décisifs pour des applications telles que les échanges interbancaires, les opérations militaires et les mobilités autonomes aériennes et terrestres etc.

Ces milliers d'objets (Starlink comprendra de 12 000 à 42 000 satellites, plus de 3 000 pour Kuiper et de l'ordre de 2 000 pour OneWeb) qui circuleront en LEO vont exiger de nouvelles normes pour éviter les collisions, une plus grande autonomisation, la mise au point de nouveaux algorithmes d'intelligence artificielle ou d'apprentissage profond pour la détection et la gestion automatique des événements (rapprochement, cas non conforme, risque de collision), des outils de surveillance (Space Situational Awareness - SSA)

et de contrôle du trafic (Space Traffic Management - STM) et de nouveaux règlements internationaux pour la gestion de fin de vie notamment. Ceux qui seront présents en LEO seront les mieux placés pour s'imposer dans cette bataille des normes et des standards qui s'annonce.

Mais plus encore que les objets, ce sont les fréquences disponibles qui vont limiter le nombre d'entrants. Les spécialistes s'accordent à dire qu'il n'y a de place en LEO que pour cinq à six constellations, au risque d'interférences qui rendraient toute exploitation impossible. Or, outre les Américains Space X (Starlink) et Amazon (Kuiper) déjà cités, un troisième opérateur américain Viasat a annoncé se lancer avec une première constellation de 300 satellites. Celui-ci et le premier nommé bénéficient en outre de liens privilégiés avec le département de la défense américain qui voit dans ces constellations des applications militaires décisives notamment en termes de liaisons tactiques partout dans le globe. Au trois américains qui bénéficient de la formidable assise financière des GAFAs et/ou du financement de l'Etat américain, viennent s'ajouter les constellations du canadien Telesat (environ 300 satellites) et l'indo-britannique OneWeb. Et parce que les enjeux de souveraineté et d'autonomie technologique sont au cœur du 14ème plan quinquennal (2021-2025) présenté par le comité central du Parti communiste chinois, réuni autour du président Xi Jinping en octobre 2020, dans un contexte de rivalité assumée avec les Etats-Unis, et parce qu'il serait inconcevable pour Pékin de laisser au voisin indien une quelconque supériorité dans quelque domaine que ce soit, la Chine a également commencé le déploiement de sa constellation d'environ 300

satellites Hongyan en LEO. Dès lors, il reste peu de temps aux Européens pour s'imposer et prendre la place de l'une de ces constellations les moins installées. Car il en est ainsi dans le monde des fréquences, il n'existe pas d'arbitrage international et le premier arrivé emporte la mise.

Le leadership français et européen dans le spatial repose sur ses deux maîtres d'œuvre de satellites, Thales Alenia Space (TAS) et Airbus Defense Space (ADS), son maître d'œuvre en lanceurs (ArianeGroup), sur son port spatial (le centre spatial guyanais de Kourou, au positionnement idéal pour les lancements en GEO et qui en fait l'un des plus performants au monde), et sur son opérateur de télécommunications par satellites de classe mondiale (Eutelsat). En imposant son modèle de méga-constellations en LEO, Space X offre des perspectives de croissance aux deux constructeurs de satellites. Mais il justifie aussi le développement de lanceurs réutilisables, concept qui avait échoué avec la navette spatiale, et qui concurrence directement le programme phare européen d'Ariane 6. Il accroît également l'intérêt pour l'ouverture de nouvelles bases de lancement entièrement privées pour petits lanceurs bon marché entièrement dédiés à l'orbite basse. Enfin, lorsqu'il annonce vouloir tirer 25 milliards de revenus de sa constellation, soit l'équivalent de la totalité des revenus des opérateurs de télécommunication existants, il signe une véritable déclaration de guerre. Dans ce contexte hégémonique, l'Allemagne y voit l'opportunité de s'affranchir de la coopération européenne pour se lancer dans son propre programme de lanceurs légers et la Grande-Bretagne celle de construire sa propre base spatiale en Ecosse.

Le PDG d'Arianespace ne s'y est pas trompé en déclarant que « SpaceX a réussi le tour de force de semer la zizanie parmi les Européens ».

Ambition hégémonique des Américains et déclassé stratégique de la France et de l'Europe dans les lanceurs comme dans les télécommunications spatiales ne sont pourtant pas encore inéluctables. Le commissaire européen chargé des questions spatiales, Thierry Breton, a appelé « à repenser la stratégie européenne, qui doit devenir plus offensive et plus agressive pour éviter le déclassé ». Mais pour cela il faut y mettre les moyens financiers, sans plus tarder. En janvier 2021, Eutelsat, Hispasat et SES ont publié un « Livre blanc » dans lequel les trois opérateurs européens annoncent « partager sans réserve la vision des institutions européennes relative à la pertinence stratégique d'un grand programme spatial permettant la constitution d'une infrastructure de connectivité satellite européenne sécurisée et autonome. » Et d'ajouter que « faute d'acquiescer cette capacité, l'UE risque de se laisser distancer par les autres puissances mondiales (Etats-Unis, Chine, Russie) dans la course mondiale à l'espace, et ce faisant, de subir tous les inconvénients économiques, diplomatiques et sécuritaires, associés à une telle relégation ».

Cette déclaration commune n'a semble-t-il pas encore trouvé l'écho indispensable pour mobiliser les ressources et l'énergie indispensables. Dans la guerre contre la Covid-19, il paraît difficile de trouver 5 à 7 milliards d'euros au profit d'une constellation en orbite basse pour les télécommunications spatiales, au risque d'en perdre d'autres à venir.

REGARD D'EXPERT

Les NFT : votre premier tweet pourrait valoir très cher



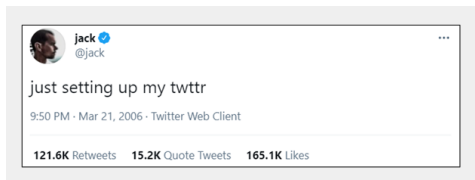
Victor PLOUÉ

Après avoir suivi une licence en Science Politique à l'Université de Montpellier, il intègre l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne où il obtient un Master en communication sociale et institutionnelle,

pendant lequel il a pu approfondir ses connaissances et sa maîtrise des aspects théoriques et pratiques de la communication. Victor rejoint Antidox en 2020 en tant que consultant junior au sein du pôle Influence du cabinet.

« Just setting up my twttr » : cinq mots, publiés en mars 2006 sur Twitter. Un message anodin, qui n'a rien d'incroyable au premier abord mais qui fait sourire lorsque l'on sait qu'il est le premier publié sur le réseau social, par son créateur Jack Dorsey. Pourtant, ces cinq mots se sont vendus pour la modique somme de 2,9 millions de dollars le 23 mars dernier, à l'issue d'une mise aux enchères remportée par un entrepreneur. Une transaction rendue possible grâce aux Non-Fungible Token, ou "NFTs", véritable (r)évolution de la blockchain qui bouscule aujourd'hui les perceptions des droits d'auteur et transforme la notion de propriété.

De la surprise des Cryptokitties à l'instauration d'un modèle nouveau



C'est un pas de plus, et pas des moindres, dans le développement des crypto-monnaies qui vient confirmer la place grandissante prise par le digital dans notre quotidien. Pourtant dans les faits, le principe est assez simple : les NFTs sont des jetons uniques, non imitables, dont l'exclusivité est rendue possible par la traçabilité et la transparence de la blockchain.

En étant « non fongibles » comme leur nom l'indique, ces "tokens" une fois achetés par leur acquéreur ne sont ni remplaçables, ni reproduisibles. Pour illustrer cette notion et comprendre l'engouement qu'ils suscitent, il faut remonter aux Cryptokitties. En 2017, la rareté de ces petits "chats" a soudainement séduit de nombreux collectionneurs qui n'ont pas hésité à payer le prix fort pour en devenir propriétaires. Le plus cher a été vendu à 600 ETH, soit près de 142 000 euros - rien que ça.

Restés pendant un certain temps en recul sur le marché global des cryptomonnaies, suscitant un intérêt moindre comparé au Bitcoin, ces nouveaux actifs semblent aujourd'hui occuper une place centrale dans l'industrie des cryptos. Les NFTs ont généralisé la vente de contenus numériques et ont séduit de nombreux secteurs : le sport, la musique, la restauration rapide, le luxe... Ils ont même atteint le New York Stock Exchange qui devrait s'y essayer prochainement en lançant ses premiers « First Trade NFT ».

Twitter et les forums comme vitrine d'un intérêt grandissant

Quel est l'intérêt de devenir propriétaire de « quelque chose » exclusivement digital ? A cette question, les communautés spécialistes et actives au sein de la "cryptosphère" répondent que le mécanisme est le même que lors de l'acquisition d'un tableau de valeur, quand les plus sceptiques refusent encore d'affirmer que le Bitcoin et l'Ethereum sont bien des monnaies virtuelles. Quoi qu'il en soit, il est impossible de nier l'engouement suscité par ces NFT. L'analyse des conversations digitales sur Twitter montre que les jetons non fongibles ont fait l'objet de près de 3,5M de mentions et de 22,4M d'engagements sur la dernière année.

Si le sujet a commencé à prendre de l'importance pendant la pandémie, dans un contexte propice aux échanges numériques et aux achats en ligne, il a connu une véritable explosion en février dernier. Entre le 1er et le 28 février 2021, ce sont près de 364k occurrences de NFT et 3M d'engagements qui ont été relevés dans la sphère digitale, principalement sur Twitter et sur les forums. Des résultats considérables, qui peuvent cependant être nuancés par l'analyse des discussions liées au Bitcoin à cette même période, qui a généré près de 3M de mentions et 27,9M d'engagements uniquement sur Twitter.

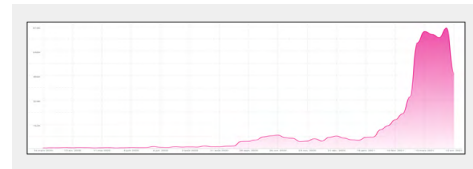


Fig 1. : Volumétrie globale relative à l'évolution des occurrences de "NFT" dans la sphère digitale (presse en ligne, réseaux sociaux, blogs et forums) depuis mars 2020.

Un intérêt grandissant pour ce nouveau marché donc, rendu possible par l'attrait exercé par le principe de rareté et la ludification des échanges entre passionnés et collectionneurs. Ce succès touche ainsi toujours plus de profils et de domaines et peut être vu, à bien des égards, comme une véritable avancée dans l'industrie des cryptomonnaies.

Tendance éclair, phénomène de mode ou révolution de la blockchain ?

Cette frénésie invite toutefois à repenser la question des droits d'auteur et de propriété. Dans le cas des NFTs, les avantages permis par le numérique pourraient constituer les principales failles de ces transactions. D'un côté, la non-fongibilité apparaît comme une manière de remettre la propriété au cœur de la vie économique numérique, de l'autre elle pourrait laisser la porte grande ouverte à la reproduction et à la contrefaçon de fichiers initialement authentiques et uniques. Elle pose ainsi la question de la réglementation applicable à ces transactions digitales. Comment savoir si un GIF appartient à quelqu'un lorsqu'il est partagé sur Twitter ? Que risque un utilisateur qui duplique un actif NFT ? Ces questions pourraient trouver leurs réponses dans la mise en place d'un cadre réglementaire clair et largement diffusé qui permettra de passer d'un engouement soudain à l'instauration d'un nouveau modèle économique amené à durer.

Qu'ils représentent un phénomène de mode, une tendance éclair ou une véritable révolution de la chaîne de blocs, il n'en demeure pas moins que les NFTs passionnent et témoignent de la valeur (monétaire) grandissante des contenus numériques. Ils rendent possible les échanges de tous types de contenus numériques, d'un simple tweet à une œuvre d'art, et pourraient constituer l'avenir dans de nombreux domaines.

À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.